U… OHIER — GUSTAVE TÉRY

Coll. 8°
3442
A-2

De St-Nazaire à Boulouris

BRIAND ET FLACHON

Coll 8° 3442 (A-2)

L'ŒUVRE

TOUS LES JEUDIS — 9e ANNÉE — N° 2 — 11 Janvier 1912

LE N° 25 CENTIMES — 220, Fg St-Honoré (8e) — PAR AN : 10 FRANCS

DON
JACQUES KAYSER

DON
JACQUES KAYSER

Vient de paraître :

LE RÉVEIL

par Urbain GOHIER

Garder une Patrie
Refaire un Peuple

Un fort volume de 350 pages 1 fr. 25 (franco 1 fr. 50)

Demandez à l'ŒUVRE :

Brochures à 0 fr. 10

LA TRIBU CHAUMIÉ
par Gustave TERY

LA TRIBU CHAUTEMPS
par R. de JOUVENEL

LE PARLEMENT CONTRE LA NATION
par G. TERY et R. JOUVENEL

Brochures à 0 fr. 15

LES MYSTÈRES DE L'ELYSÉE
ou
LE PRÉSIDENT, SON FILS ET LANES
par G. TERY et R. de JOUVENEL (*50e mille*)

COMMENT NOUS DÉBARRASSER DES JUIFS ?
par Urbain GOHIER

Brochures à 0 fr. 25

TETES
par Urbain GOHIER

PETITES ORAISONS FUNÈBRES
par Urbain GOHIER

Collection complète de l'ŒUVRE, année 1909 : 20 fr. ; année 1910 : 12 fr.
L'ŒUVRE envoie franco la collection complète pour 25 francs.

NOS BONS APOTRES
Comédie en trois actes de Gustave TERY *avec une préface*
de Jules LEMAITRE — **1 franc**

157035

De St-Nazaire à Boulouris :

BRIAND ET FLACHON

Et voici que l'étoile du camarade Aristide remonte sur l'horizon. C'était fatal. Dans ce parlement abject, Briand devait paraître l'homme nécessaire. Grâce au procès Flachon, ne vient-il pas d'acquérir de nouveaux titres à l'estime de ses collègues ?

Car, aux yeux de nos Honorables — et, pour s'en étonner, il faudrait ne pas soupçonner comment nos Honorables conçoivent l'honneur — il n'y a qu'un homme qui sorte diminué du dernier scandale : c'est Caillaux.

Il ne s'agit pas de savoir, en effet, s'il est vrai que Flachon et quelques ministrables de ses amis ont abusé de trois cents petites filles. Cela n'a pas la moindre importance. Tout ce que voient nos Q.-M., c'est qu'on a osé toucher au directeur du journal que Briand dirigeait hier ; c'est qu'on a failli mettre en cause quelques-uns d'entre eux, et que Caillaux a laissé faire, s'il n'a pas été l'instigateur des poursuites.

Coll 8° 3442 (A-2)

Mauvaise note pour le président du conseil : il manque à cette règle de solidarité professionnelle, de complicité dans le cambriolage de la France, qui, comme l'a si fortement marqué Urbain Gohier, se traduit à la Chambre par l'infâme tutoiement des bagnes. Faire arrêter un bandit de la bande sous prétexte qu'il a commis un crime, non, vraiment ça ne se fait pas ; et vous entendrez couramment, dans la salle des Pas-Perdus, le monsieur qui a du tact vous dire avec une moue dégoûtée qu'après les jeux innocents de Boulouris, en commettant aux juges correctionnels le soin de distribuer les gages, Caillaux a manqué à tous les principes de la civilité puérile et parlementaire. Car sachez-le bien : lorsqu'un représentant du peuple daigne faire joujou avec une enfant du peuple, il ne s'agit pas de savoir si l'enfant du peuple est mineure, il s'agit de savoir si le représentant du peuple fait partie de la majorité.

Ce qui est particulièrement immonde, paraît-il, ce n'est point que les victimes de ces dégoûtantes flachonneries aient pour la plupart entre huit et onze ans ; ce qui est immonde, c'est que Caillaux ait voulu atteindre Briand à travers Flachon. Ainsi parlent nos chers Q.-M., et, sans avoir l'air de s'en apercevoir, ils avouent ainsi, ils proclament qu'il est impossible de ne pas considérer Flachon et Briand comme deux « copains » inséparables.

Leurs étroites relations, il est vrai, ne font de doute pour personne. On peut essayer d'établir la parfaite innocence de Flachon, qui, en

somme, n'a commis que de menus « enfantillages » ; mais on ne saurait nier que Flachon et Briand fussent tendrement unis.

Dira-t-on que Briand ne soupçonnait pas le genre de distractions auxquelles se complaisait son ami ? Briand a pris soin de nous avertir lui-même qu'il ne les ignorait point.

Rappelez-vous la photographie truquée d'*Excelsior*. La légende nous apprenait que M. Aristide Briand, président du conseil, était à Boulouris l'hôte de M. Flachon, directeur de la *Lanterne*. Si c'était une erreur, qu'est-ce que ça pouvait faire à Briand qu'on l'eût commise ? C'était au beau milieu des vacances, c'est-à-dire au moment où les ministres, fuyant les ministères, cherchent la retraite ignorée où ne viendra plus les relancer la séquelle des solliciteurs. Après trois ans de pouvoir, l'indolent Aristide ne rêvait, au temps chaud, que de reprendre ses espadrilles et d'aller incognito pêcher à la ligne. Il excellait à dépister les reporters, faisant annoncer qu'il partait pour le Jura quand il filait en Bretagne. En ouvrant *Excelsior*, Briand ne pouvait donc que se dire :

— Tout le monde me croit chez Flachon, tandis que je suis à Bénodet. Chouette ! On va me f... la paix...

Au contraire, Briand, qui se vante de ne jamais écrire, se hâte de rectifier, et la rectification a l'accent d'une protestation indignée. Il indique sa véritable résidence ; il se prépare un alibi.

— Moi, chez Flachon ? Quelle calomnie ! J'ai tout juste vu Flachon cinq minutes en traversant Saint-Raphaël...

C'est tout au plus, en effet, si Briand a eu le temps de s'arrêter quelques instants devant la fameuse villa de Boulouris et de répondre à Flachon, qui lui faisait admirer le site :

— Oui, ce n'est pas mal, mais ça manque un peu de prairies...

Il faut le répéter : qu'y aurait-il donc eu de si extraordinaire dans cette visite de l'ancien directeur de la *Lanterne* à son successeur ? La *Lanterne*, qui s'enorgueillit d'avoir eu trente-trois ministres dans sa rédaction, n'était-elle pas en ce temps-là plus ministérielle que jamais? N'émargeait-elle pas aux fonds secrets ? Pourquoi Briand s'est-il défendu si âprement d'avoir passé, ne fût-ce que quarante-huit heures, sous le toit de son copain ? **Il savait donc...** ?

Evidemment, il savait. Mais le satyre de Saint-Nazaire ne pouvait rien reprocher au satyre de Boulouris ; il était aussi difficile à Briand de rompre avec Flachon qu'avec son passé.

Deux fois dans ma vie je suis allé à la *Lanterne*. La première fois, ce fut rue Richer, sur l'invitation de Briand ; je le trouvai en conversation avec Gustave Hervé, qu'il avait fait acquitter le mois précédent par la cour d'assises et qu'il devait défendre le lendemain devant le Conseil supérieur de l'Instruction publique. Flachon, son principal collaborateur, flachonnait, apparemment, dans la pièce voisine, quelque petite ordure sur le frère Flamidien.

La seconde fois, ce fut encore Briand qui me conduisit à la *Lanterne*. Il était devenu dans la

journée ministre de l'Instruction publique, et il m'avait prié de lui donner, ce soir-là, quelques « tuyaux » sur l'Université. J'avais alors la cervelle échauffée de grandes réformes pédagogiques, et je croyais ingénument l'heure venue de les réaliser. Mais Briand m'écoutait mal. Il n'était préoccupé que d'une pensée, et il finit par me l'avouer en ces termes : « Si l'on faisait un poker ? »

M'efforçant de l'intéresser au grand sujet qui me passionnait, je dus monter avec lui jusqu'aux bureaux de la *Lanterne*, qui venait de s'installer sur le boulevard. Comme j'ignorais le poker, je m'empressai de céder à trois lanterniers — je ne me rappelle plus si Flachon était du nombre — l'honneur de faire la partie ministérielle. Je vois encore, les cartes en main, la cigarette au coin des lèvres, tâtant de temps à autre sa moustache, comme pour s'assurer qu'elle ne se décollait point, le grand Maître de l'Université poser, suivant sa coutume, son pied sur la table, pendant les trois premiers coups, pour conjurer le mauvais sort...

Mais j'ai déjà esquissé ce tableau de genre dans un numéro de l'*Œuvre*, bien avant qu'il ne fût question du dernier scandale. Ce n'est donc pas pour les besoins de l'actualité que j'évoque ce souvenir. Il nous serait d'ailleurs loisible de multiplier les traits du même goût, s'il était encore besoin de peindre le milieu de basse corruption où le camarade Aristide s'est si bien préparé à devenir le souteneur de la Gueuse.

Je ne connaissais pas l'histoire de l'instituteur Beucke, que racontent Léon Daudet et

Maurice Pujo dans l'*Action Française* (1), mais, si énormes que soient les détails, il n'en est aucun qui me surprenne : ce maître d'école, ami et protégé de Briand, qui se charge d'amener à la Nitchevo les petites filles qu'elle procure à Flachon, cela s'accorde très bien avec l'histoire du nommé Port (ils ont des noms prédestinés), dont le camarade Aristide a fait un inspecteur général de l'Instruction publique, pour des raisons également inavouables. Ah ! quelle tristesse pour un professeur de voir notre pauvre Université prostituée à de pareils saligauds ! Mais aussi quelle fierté, quel honneur, d'avoir été révoqué par le même homme, qui assurait le rapide avancement de ces Beucke et de ces Port !

On a souvent parlé des relations très intimes du camarade Aristide avec l'apache Manda. Ce chef de bande eut avec son rival Lecca des démêlés si retentissants qu'ils dégénéraient, sur les boulevards extérieurs, en batailles rangées, le « rigolo » au poing. La Chimène, qui devait

---

(1) Léon Daudet écrivait notamment dans l'*Action Française* du 29 novembre :

Vous pouvez lire dans notre journal, depuis quelques jours, des notes fort précises — que nul n'a démenties, que nul ne démentira — sur l'instituteur Beucke, ami et pourvoyeur de la Nitchevo, rédacteur du *Supplément*, protégé de Briand, compagnon de Flachon, et qui continue, au moment où j'écris, à faire sa classe dans une école laïque très fréquentée, en plein Paris. Cet individu se livrait couramment à la traite des blanches. La cote 399 *bis* nous raconte qu'en avril 1906, il fut mené au commissariat de police du quartier du faubourg Montmartre, à la requête d'une jeune domestique qu'il avait essayé de débaucher sur la voie publique, pour le compte de la Nitchevo. L'affaire fut étouffée sur l'intervention directe du ministre de l'Instruction Publique, lequel s'appelait alors Aristide Briand. Elle fut étouffée, comme devait être étouffée, à l'instruction de l'affaire Flachon, la cote 399 *bis*, qui nous donne ces édifiants détails.

être le prix réservé au vainqueur de ces sanglants combats, s'appelait Casque d'Or. Malheureusement, la police — elle était alors un peu mieux faite qu'aujourd'hui — ne permit pas à Manda de jouir en paix de sa victoire et de sa conquête. Il dut bientôt partir pour Cayenne, et, selon toute apparence, ce n'est pas Briand qui l'en fera revenir.

Car tout le monde pourra vous raconter à Montmartre qu'il y eut entre Briand et Manda une autre Casque d'Or, celle-là même que le camarade Aristide avait ramenée de Saint-Nazaire après l'aventure que vous savez. Comme il arrive communément dans les bouges où fréquente la pègre, tous ces condamnés de droit commun devaient se rechercher, se trouver et se plaire. Ils auraient, au surplus, très bien pu faire connaissance au dépôt ou en prison.

Mais le camarade Aristide, déjà très « à la coule », ignorait les sombres jalousies qui coûtèrent la vie à Lecca. Non seulement il ne nourrit aucun ressentiment à l'égard de Manda, lorsque celui-ci s'avisa de cueillir à son tour Fleur-de-Prairie, mais le Nantais prit un plaisir sadique à faire le bonheur d'un troisième larron, autre rédacteur à la *Lanterne* (qui est quelque part percepteur ou trésorier-payeur, et qui ne doit, du reste, qu'à cette bonne fortune, le profitable honneur d'administrer la fortune publique).

Toute la lumière n'a pas été faite sur ces débuts de Briand à Paris, lorsqu'il vint s'y réfugier après sa condamnation en correctionnelle. Je retrouve, dans un tiroir, des documents que je n'ai pas encore eu l'occasion d'utiliser et qui donnent une idée de tout ce qu'on raconte dans les milieux syndicalistes et

socialistes sur les antécédents de notre ancien... et futur président du Conseil.

Il y a deux ans, je recevais d'un journaliste notoire (qu'il se nomme lui-même, s'il le juge à propos) la lettre suivante :

Mardi, 27 juillet.

Mon cher Téry,

Allez voir X... de ma part, 33, rue Grange-aux-Belles.

Et tâchez d'obtenir de lui le tuyau sur la bande Manda et la femme de Saint-Nazaire, l'adresse de la jeune fille que la dite femme fit enlever par Manda et transporter chez Briand à Enghien.

X... a l'adresse de la mère de la jeune fille, aujourd'hui mariée.

Enquêtez avec précaution, et, une fois documenté, lâchez le paquet si possible.

C'est tellement extraordinaire que personne n'y croira ; voilà le malheur.

Soyez le virtuose capable d'amener les gens de France à la saine compréhension de leur État, couronné d'une casquette.

Bien votre

***

X... m'a dit de vous donner le tuyau.

J'allai voir X..., un des plus fougueux militants de la C.G.T. Il avait en effet rencontré en chemin de fer, au cours d'un voyage à Rochefort, la mère de la jeune fille dont il me donna l'adresse, et, pour être plus sûr de sa mémoire, il invoqua le témoignage d'un journaliste socialiste du Hâvre, qu'il avait, à son retour, prié de faire une enquête.

Voici la réponse du confrère socialiste :

Havre, le 29 juillet 09.

Mon cher X...,

Je suis de ton avis, mais ne crois-tu pas que nous ferions mieux d'attendre quinze jours ou trois semaines avant la rentrée des Chambres ? De plus, tu sais que nous ne pouvons nous baser, toi et moi, que sur des déclarations verbales. C'est une conversation que tu as eue avec la personne en question ; moi-même, lorsque j'ai fait l'enquête qui m'a confirmé les dires, près de cette dernière, je me suis heurté à une fin de non-recevoir en ce qui concernait la signature de la personne, signature qui m'eût couvert au moins moralement. Dans ces conditions, il me semble bien difficile de faire quelque chose, ou bien il faut y aller carrément dans le même journal, toi en contant ton entrevue en chemin de fer, moi en écrivant l'interview de cette dame, sous notre signature. Nous risquons peut-être d'être désavoués, mais au moins, on sentira que nous n'inventons rien.

Dis-moi ce que tu en penses.

Quant aux détails, ce sont ceux que tu as eus toi-même.

Les choses en restèrent là. Je n'eus ni le temps, ni le cœur de pousser plus avant cette enquête. D'ailleurs, même si elle eût ajouté un chapitre à la biographie du camarade Aristide, elle ne m'eût rien appris de nouveau.

Telle quelle, je dédie l'anecdote à Moussu Fallières, qui, ce dit-on, dans l'ombre élyséenne, se prépare à confier au camarade Aristide le soin de former notre prochain ministère. Ce que j'en dis, bien entendu, n'est pas pour le dissua-

der d'un tel dessein, mais bien au contraire pour achever de le décider, si d'aventure il balançait encore.

Nous sommes, en effet, parvenus à ce point de désespoir civique que la politique du pire est notre suprême recours. Et, dans sa septième année de règne, Moussu Fallières, avant de se retirer au Loupillon, finira peut-être par rendre un réel service à notre pays, s'il charge un Briand de consommer le déshonneur et de faire éclater à tous les yeux l'infamie du « régime abject ».

Je comprends néanmoins que Moussu Fallières hésite et se tâte, car, maintenant, le camarade Aristide a un concurrent très sérieux. Et déjà l'on parle à mots couverts (on couvre encore les mots par un reste de pudeur) d'un cabinet Flachon...

Pourquoi pas ?

GUSTAVE TÉRY.

Nous continuons à faire le service gratuit de *L'ŒUVRE* aux adresses dont nos abonnés ont bien voulu nous donner la liste. Ce sont pour nous de gros frais, mais si nos nouveaux lecteurs trouvent que nous faisons une besogne intéressante et utile, nous comptons qu'ils voudront bien souscrire un abonnement.

L'abonnement est le seul moyen de nous soutenir et d'étendre notre propagande.

Nous n'avons pas, nous ne voulons pas avoir d'autres ressources.

Mon Carnet

PAR

Urbain GOHIER

L'impunité des Q.-M.

Le procès en tentative de corruption intenté contre le procureur de la République de Tlemcen sur la plainte de M. Pascal Ceccaldi, député de Vervins, s'est passé comme il était convenu.

Pas un instant, ni d'un côté ni de l'autre de la barre, il n'a été question des autres parlementaires, à qui le magistrat inculpé s'était vanté d'avoir versé des « provisions ». Il avait expliqué qu'il les rémunérait comme avocats : ce qui ne tient pas debout, puisqu'on ne prend jamais des avocats par demi-douzaines, et que précisément le défenseur de l'accusé n'était pas un Q.-M.

Donc les parlementaires qui avaient reçu des sommes pour prix de leur intervention les ont gardées. En ce qui les concerne, la corruption a été perpétrée : l'affaire devait être portée devant le jury.

Le Parquet n'a retenu que la tentative non suivie d'effet sur l'extraordinaire député qui refuse les pourboires.

L'accusation et la défense avaient conclu ce pacte : *le dossier des Q. M. criminels ne sera pas ouvert.*

Rappelez-vous le procès Humbert, et Me Labori disant aux assises :

N'ayez pas peur, je ne ferai pas de diversion. *Il serait pourtant facile d'en faire !*

Ah ! messieurs les jurés, quel beau procès nous pourrions plaider, et comme nous serions sûrs des acclamations d'une presse qui, peut-être demain, nous reprochera avec justice de n'avoir pas assez parlé !

Si nous ouvrions les scellés qui sont là, si nous jetions au vent de la publicité tous ces noms, et parmi eux les plus illustres..., il serait facile ici de faire du scandale.

Je vous assure que je pourrais énumérer les noms de ceux qui, craignant que je ne fusse de ceux qui, parfois, à la barre, songent à irriter les passions personnelles, *n'ont fait supplier de ne point les compromettre, de ne point les perdre et de ne point les déshonorer !*

Qu'ils soient rassurés, je ne prononcerai pas un nom. *A une condition !...*

Et l'accusée posait ses conditions.

Rappelez-vous l'affaire Steinheil : on nommait partout les ministres et les parlementaires qui fréquentaient assidument à l'impasse Ronsin et au Vert-Logis, qui devaient avoir des informations de première main sur le double assassinat. Mais on ne les nommait pas à l'instruction ; on ne les nommait pas à l'audience.

Rappelez-vous le premier procès Marix : marché conclu, ouvertement entre le ministère public et la défense pour taire les noms des politiciens complices et patrons de l'escroc.

Dans l'affaire Rochette, marché conclu publiquement ; on ne prononcera pas au Palais de Justice les noms des politiciens corrompus que la presse a pourtant désignés.

Dans l'affaire Flachon marché conclu. Comme un témoin — une imprudente gigolette, qui n'a pas encore assez traîné dans le lupanar parle-

mentaire (elle a vingt ans!) — nommait feu Gérault-Richard, les avocats se récrient : « *Il avait été convenu* que les dossiers des Q.-M. ne seraient pas ouverts, et qu'aucun nom ne serait prononcé! » Pas même celui de l'ex-ministre qui dirigea les investigations du vidame de Pressensé au « Colbert », après une copieuse ripaille.

Ainsi, dans chaque affaire criminelle — tantôt atroce, tantôt ignoble, — on voit grouiller les Parlementaires.

Ils se tiennent dans l'ombre. La Justice constitue soigneusement les dossiers avec lesquels on pourrait les envoyer au bagne; mais les dossiers ne sont pas ouverts; le gouvernement les garde, comme une épée de Damoclès. Cela s'appelle en bon français *un chantage* : en conséquence de quoi les ministères vivent par les votes de gredins, et les lois de la République sont fabriquées par des individus qui devraient confectionner des chaussons de lisières.

Les Français de demain.

Arrestation, à Paris, de M. le baron Hochwœchter, inculpé d'escroqueries.

Arrestation, à Nice, de M. Xavier Valentyns, inculpé de détournements montant à plus de deux millions.

Avec l'argent des stupides Français, ces deux rastaquouères menaient naturellement la « grande vie » possédaient automobiles et châteaux, entretenaient les grues qu'on appelle « charmantes artistes » dans les journaux boulevardiers.

Ils seront probablement défendus par Me Lévy-Oullman qui s'écriera :

« *Oui, messieurs, mes clients ont beau débarquer de Kœnigsberg ou de Berg-op-Zoom, ils sont bons Français, aussi bons Français que n'importe quel indigène. Ils aiment la France, parce que la République en a fait le paradis de la pègre universelle. Les Valentyns et les Hochwæchter sont chez eux dans un pays que gouvernent leurs pareils.* »

Et tout le monde, à l'audience, conviendra que Me Lévy-Oullmann est « fondé dans ses dires ».

La vie privée.

Je ne me suis jamais lassé de dénoncer l'hypocrisie de cette fameuse distinction entre la vie publique et la vie privée ; mais je n'avais pas encore trouvé un aussi beau cas que celui-ci.

L'affaire Flachon s'est déroulée jusqu'au bout sans qu'il fût question de l'instituteur signalé depuis quinze jours, quotidiennement, par l'*Action française.*

L'*Action française* a publié son nom, et le contenu de la note de police, figurant au dossier sous la cote 399 *bis*, qui le montre : 1° divorcé pour avoir voulu contraindre sa femme à la prostitution ; 2° inculpé de participation active à la traite des blanches ; 3° amant et collaborateur de la proxénète « Nitchévo », pourvoyeuse de la bande Flachon ; 4° instituteur public *en fonctions* dans une école de garçons du IIIe arrondissement.

Le directeur de cette école a été interrogé par

un journaliste. Il a répondu « qu'il n'avait pas à s'occuper de la vie privée des instituteurs ». Admirable !

Les politiciens disaient déjà : « Ne vous occupez pas de savoir si je suis un concussionnaire, un voleur, un maître-chanteur, un satyre, un pilier de tripots : c'est de la vie privée. Parfaite crapule dans ma vie privée, je suis tout de même un *Honorable* dans le monde politique. »

Le raisonnement est trop ingénieux et trop commode pour ne pas faire la joie de tous les malfaiteurs. Il trouve aujourd'hui sa plus remarquable application : le proxénète professionnel (*vie privée*), éducateur officiel de la jeunesse française (*vie publique*).

A propos de l'affaire Curie, nous demandions aux gens de l'Enseignement supérieur : « Est-ce donc là votre morale laïque ? »

L'Enseignement primaire fournit la réponse.

Les pères de famille sont avertis.

Quand l'instituteur *public* recrutera dans sa propre classe des sujets pour le divertissement *privé* des Flachons, à quel point précis de l'opération va-t-on fixer la limite du domaine public et du domaine privé ?

Leurs enfants!

Rivarol pose cette question :

« Si M. Bédorez, directeur de l'Enseignement primaire, avait un enfant aux écoles de la rue Béranger, sous la coupe de l'instituteur-proxénète, tolèrerait-il longtemps cette attente et ce risque ? »

Je posais naguère la même question, quand le citoyen Jaurès publiait *Nana* dans sa feuille, et répétait chaque jour en gros caractères :

« Camarades, lisez *Nana*; faites lire *Nana* dans vos familles ! »; et quand le citoyen Jaurès prononçait à la Chambre sa mémorable apologie de Soleilland. Je demandais si la fille du citoyen Jaurès lisait *Nana*, et si les exploits de Soleilland eussent été applaudis au château de Bessoulet.

La réponse des Jaurès, des Bédorez et de tous les exploiteurs de la démagogie ne varie pas :

« Nous avons, disent-ils, une doctrine pour nous, et une doctrine pour nos dupes. Nos enfants ne sont pas des voyous. Nos enfants, baptisés à l'eau du Jourdain, font leur première communion, étudient dans les couvents *chic*, passent leurs vacances dans des châteaux, bien gardés par des chapelains, des précepteurs, des gouvernantes. Ils n'ont rien à craindre des proxénètes et des satyres. »

C'est exact. Tandis que les petites filles des ouvrières affamées aux *Cent Mille Paletots* sont de la chair à plaisir pour les tribuns et négriers socialistes.

Ça les repose des comtesses belges ou moldo-valaques, et des pensionnaires à Claretie.

%

Récompenses nationales.

Le gouvernement demande aux Chambres de voter une pension viagère de 1.800 francs à la sœur de M. Pierre Picard, inspecteur des télégraphes, mort pauvre le 6 novembre 1910, « *à titre de récompense nationale en reconnaissance des services rendus à la Science et à la Nation* par les travaux de M. Pierre Picard en matière d'élec-

tricité et de télégraphie, particulièrement en matière de télégraphie sous-marine ».

Par exemple, les inventions de ce modeste fonctionnaire ont permis la communication directe entre Paris et Alger, puis l'utilisation en triple de l'appareil Baudot. Simplification, rapidité, économies considérables.

Reconnaissance nationale : 1.800 francs.

Mais à M. Lanes, pour épouser Mlle Fallières; à M. Le Gall, pour avoir ramassé les pantalons et les corsets dans le f...umoir de Félix Faure; à M. de Hault de Pressensé, pour avoir vendu sa conscience et l'*Aurore* au ministère de l'intérieur; à tous les valets du régime : des trésoreries générales valant de 40.000 à 200.000 francs de rente.

A tous les Q.-M. que rejette le suffrage universel, des recettes particulières et des perceptions valant de 20.000 à 50.000 francs de rente. A tous les courtiers électoraux, gendres et neveux de Q.-M., protégés d'actrices et d'hétaïres officielles, des bureaux de tabac. Des pensions de 12.000 francs aux vieilles maîtresses de ministres et de Présidents de la République...

❧

Notre belle marine.

On plaidait, au Palais, le procès d'un avoué contre son propriétaire, en résiliation de bail. L'avoué se plaignait que le voisinage d'un couturier, la circulation des trottins, des mannequins, des ouvrières et des clientes troublât le recueillement de son étude et de ses clercs.

L'avocat du propriétaire fit cette triomphante objection : « La maison est si tranquille qu'un de nos plus célèbres lieutenants de vaisseau y

a loué un petit appartement pour faire de la littérature, et qu'il y confectionne une kyrielle de romans. »

Pendant ce temps-là, les cuirassés sautent, les torpilleurs coulent, nos admirables matelots apprennent la navigation dans des bouges infâmes. Vive la France! *all right*!

On pourrait peut-être mettre ces guerriers en demeure de choisir entre le métier pour lequel nous les payons — et l'autre.

Il est vrai qu'une marine où l'escadre légère comprend six croiseurs cuirassés placés sous l'invocation de : (1re division) *Waldeck-Rousseau*, *Edgar-Quinet*, *Ernest-Renan*, (2e division) *Léon-Gambetta*, *Jules-Ferry*, *Victor-Hugo*, est fatalement une marine d'opérette.

Mais elle coûte trop cher pour une farce!

Simple rapprochement.

En deux jours, deux catastrophes de chemin de fer : à la gare d'Austerlitz et à Bondy.

Les mécaniciens sont immédiatement inculpés d'homicide par imprudence.

Qui les jugera ? La juridiction de droit commun.

Pourquoi pas d'autres mécaniciens, leurs camarades?

Les officiers de vaisseau qui échouent les bâtiments, qui les font ou les laissent sauter, sont jugés par d'autres officiers, leurs camarades.

Les victimes de la *Liberté* étaient cent fois plus nombreuses, et le désastre national mille fois plus grave à Toulon qu'à Bondy. Pourquoi

deux poids et deux mesures ? Pourquoi *deux Justices ?*

Alors surtout que MM. les officiers de vaisseau sont « en bordée » quand leurs cuirassés font explosion ; tandis que les mécaniciens sont sur leurs machines, marqués les premiers pour la mort !

URBAIN GOHIER.

NOS

Grands Dignitaires chez Bamboula

On dira ce qu'on voudra de M. Légitimus, on affirmera qu'il est condamné à deux ans de prison par le tribunal de première instance et par la cour d'appel, on prétendra que c'est un homme d'affaires malheureux, voire un administrateur imprudent, on insinuera même qu'il est nègre, mais, bon Dieu ! qu'il a donc de l'esprit !

Il y a environ un mois, nous arrivait de la Guadeloupe la nouvelle que M. Légitimus, acclamé comme candidat par la majorité des électeurs sénatoriaux, nous revenait, avec la faculté de déléguer son mandat à tel homme politique qu'il croirait devoir élire.

La Guadeloupe inaugurait ainsi un système

électif, que la Constitution a oublié de mentionner : *le suffrage à trois degrés.*

La nouveauté de ces mœurs électorales n'était pas sans beauté. Le fait que le bénéficiaire d'un pareil mandat de confiance est condamné de droit commun et ne demeure en liberté provisoire que parce que la cour de cassation ne s'est point encore prononcée sur son cas, y ajoutait quelque piquant.

Cependant, dès cette époque, ce n'était un secret pour personne que M. Henri Bérenger, directeur de l'*Action* et officier de la légion d'honneur, serait l'heureux élu de M. Légitimus. Il l'est, en effet.

Les choses se seraient bornées là — et notre joie aussi — si M. Légitimus n'avait eu l'ingénieuse idée de publier à son de trompe que son choix n'était pas fait du tout et qu'il était tout disposé à examiner, avec la plus grande bienveillance, toute candidature qu'on voudrait lui soumettre.

Dès lors, et quinze jours durant, ce ne fut, devant le modeste hôtel meublé qu'il habite au quartier latin, qu'un défilé ininterrompu d'équipages et d'automobiles. Millionnaires, anciens ministres, officiers généraux s'inclinèrent devant lui avec déférence, répondirent de leur mieux aux questions qu'il daigna leur poser et subirent avec humilité l'examen politique qu'il leur fit passer en souriant.

Ah! Légitimus, que vous avez dû vous amuser !

Nous ne savons pas encore les noms de tous les visiteurs de l'hôtel meublé mais le député de la Guadeloupe a bien voulu en citer quelques-uns à un rédacteur du *Journal.*

— Les candidats qui se sont présentés à moi ont été très nombreux, a-t-il déclaré ingénument; les uns sont venus, les autres m'ont écrit; je n'ai retenu que les noms de ceux d'entre eux qui sont connus et qui appartiennent au parti républicain.

En ce temps où notre malheureuse langue traverse une crise si redoutable, notez, je vous prie, la propriété de ces expressions : « Les candidats qui se sont présentés à moi, » dit fort bien Légitimus. En effet, les candidats ne se présentent pas à la Guadeloupe, ils se présentent à Légitimus.

Même ainsi réduite, la tâche, paraît-il, fut rude, car Légitimus crut devoir ajouter :

— Je suis content d'en avoir fini avec cette histoire; j'en avais assez de décacheter des lettres et de recevoir des visites...

Quant aux personnages « connus et républicains », qui défilèrent devant lui, il veut bien nous donner sur eux quelques détails :

— Le général Toutée est venu me voir ; il a été très correct; il a développé devant moi un programme politique intéressant...

Ah ! mon général, que vous deviez être beau dans cette entrevue, où, vous, si brutal en d'autres occasions, avez su garder une correction si parfaite! Que n'aurions-nous pas donné pour vous entendre développer si correctement devant ce nègre, repris de justice, ce programme politique, qui ne lui a pas paru dénué de tout intérêt !

— M. Dubief, continue M. Légitimus, que certains de mes amis m'avaient proposé, m'a déclaré tout de suite qu'il s'effacerait, si mon

parti estimait devoir s'arrêter à une candidature plus utile que la sienne, pour la colonie.

Que cette modestie est touchante, monsieur le ministre ! Et la démocratie vous saura-t-elle jamais assez de gré du désintéressement et de l'abnégation que vous mettez à la servir ?

Sauf le nom de M. Deloncle, ancien député de la Cochinchine, M. Légitimus n'en a point prononcé d'autres — en quoi il a fait preuve d'une discrétion au-dessus de tout éloge.

Il ne nous renseigne point non plus sur les questions qu'il crut devoir poser à ces candidats à la candidature. Nous ne savons point s'il a interrogé le général Toutée sur l'affaire d'Oudja, ni s'il a prié M. Dubief de l'entretenir de l'emprunt du Paraguay. Quel dommage !

Malheureusement, tant de « correction » et d' « effacement » n'a servi de rien. La place était retenue, elle était louée, et je me garderai de dire qu'elle était payée : il n'était plus temps de la donner aux nouveaux venus. Ils en seront pour leurs frais.

Mais le plus « rigolo » n'est-il pas de penser qu'après cette mésaventure, ces graves personnages, ces hauts dignitaires de la République, qui sont allés passer des examens de républicanisme devant Bamboula en rupture de bagne, et qui, pour peu qu'il en eût exprimé le désir, n'auraient pas hésité à danser devant lui le fandango ou le cake-walk, continueront à nous parler gravement de la « Chambre Haute » et de la « dignité de la représentation nationale » !

On dira ce qu'on voudra, il est tout de même réconfortant de songer que, de ces entretiens avec un nègre, ce sont ces intéressants personnages qui sont sortis « chocolat ».

Un silence accablant

Nous recevons la lettre suivante :

Paris, le 2 janvier 1912.

Monsieur Gustave Téry
rédacteur en chef de l'*Œuvre*.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Dans un n° de l'*Œuvre* (21 déc. 1911), vous avez inséré un article dont, avec l'auteur, vous partagez toute la responsabilité. Nous ne voulons, aucunement, vous faire connaître l'opinion que peut faire naître cet article, et nous ne voulons pas ouvrir une polémique, ce n'est pas notre rôle ; mais vous avez fait précéder cet article d'une introduction, dans laquelle vous visez, non plus une personnalité mais l'*Œuvre de la tuberculose humaine*. Vous avez en cela excédé votre droit et, sans doute, victime vous-même d'une information erronée, vous avez cru pouvoir émettre une opinion qui est une erreur absolue, en même temps qu'une calomnie pour tous ceux qui représentent l'*Œuvre de la tuberculose humaine*.

Méprisant les querelles personnelles, nous ne pouvons, cependant, laisser passer ce qui est préjudiciable à l'honneur d'une association qui n'a d'autre but que la « Philanthropie », et c'est à ce titre que nous protestons, affirmant, hautement, que, jamais, notre Œuvre n'a prêté et ne prêtera son appui moral ou matériel à aucune entreprise vénale.

L'Honneur de notre belle œuvre est le nôtre, et au nom de cet honneur même, qu'une erreur d'interprétation vous a fait méconnaître, nous protestons énergiquement et vous prions de bien vouloir donner à notre protestation la publicité qui lui convient

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de nos sentiments distingués.

Ont signé :

A. de Chêne-Varrin, vice-président.
A. Pacra, vice-président.
G. Petit, secrétaire général.
Diamantberger, vice-président du Comité médical.

Nous insérons d'autant plus volontiers cette lettre qu'en publiant l'article du Dr Dieupart, nous n'avons jamais entendu confondre l'*Œuvre de la tuberculose humaine* avec la personnalité du Juif Bernheim. Nous avions d'ailleurs pris soin de le marquer très nettement dans l'introduction même que l'on nous rappelle.

Nous commencions, en effet, par dire :

« Que l'*Œuvre de la tuberculose humaine* ait été inspirée par la plus généreuse pensée, que la plupart des ouvriers de cette œuvre, soient aussi dévoués que désintéressés, nul n'en doute. »

Mais en le répétant, puisqu'on le désire, il nous sera bien permis de remarquer que, parmi les membres du comité directeur qui ont signé cette lettre, pas une voix ne s'est élevée pour défendre le Dr Bernheim contre les terribles accusations du Dr Dieupart. Il suffit. Passer un tel réquisitoire sous silence, c'est passer condamnation.

La Forêt de Montmorency
ou la
Féodalité sous la République

PAR

URBAIN GOHIER

Il a fallu de rudes combats pour conserver à la population de Paris la jouissance des bois de Meudon, que la République « démocratique et sociale » voulait livrer aux seigneurs de la finance.

C'est maintenant le tour de la forêt de Montmorency.

La forêt de Montmorency est l'une des plus pittoresques de l'Ile-de-France; sa flore extraordinairement variée fait le bonheur des botanistes; le fameux château de la Chasse, l'ermitage et le cimetière de Sainte-Radegonde, les souvenirs de Madame Roland, les magnifiques ombrages, ont toujours attiré les promeneurs, au grand profit des villages voisins. Les guides Joanne, Conty, Bedœker, affirment que les routes et les chemins de la forêt sont libres. Les gravures anciennes, dont on voit un specimen dans les *Environs de Paris* de Georges Cain, témoignent que, sous les tyrans, le bourgeois et l'ouvrier parisien allaient déjeuner sur l'herbe en forêt de Montmorency.

Sous la République, c'est une autre affaire. Une demi-douzaine de riches personnages, qui

se croient obligés d'être barons en l'honneur des anciens Seigneurs du domaine, ont acheté les bois, et prétendent fermer même les grandes routes au public.

Le même fait s'est produit à Mortefontaine dont les sites ravissants étaient jadis peuplés de peintres et d'amants. Un jour, M. Agénor de Gramont ayant épousé la dot d'une Rothschild, et s'étant offert aux frais de la Juive ce morceau de forêt, ses hommes d'armes expulsèrent artistes et rêveurs. « Il ne fallait pas déranger les faisans et les lapins de M. le duc » : Comme si les pauvres bêtes n'aimaicnt pas mieux nous voir dormir sur l'herbe que de recevoir les coups de fusil des aristocratiques imbéciles!

Pour la forêt de Montmorency, les communes intéressées résistent ; elles invoquent les usages séculaires et les indications formelles du cadastre.

La commune de Bouffémont, soutenue par les communes de Domont, de Montlignon, de Saint-Prix, et par la *Société des Amis de la Forêt de Montmorency* (siège social à la mairie de Bouffémont) plaide énergiquement pour la cause qui intéresse tout le public. Le juge de paix d'Ecouen lui avait donné raison en 1910 ; malgré les conclusions du ministère public, fondées sur la loi municipale, le tribunal de Pontoise lui a donné tort le 15 février 1911.

L'affaire va revenir devant la Cour de Paris.

Si la commune de Bouffémont perdait son procès, toutes les autres communes seraient entraînées dans sa défaite, et les nouveaux « barons de Montmorency », qui ne sont pas précisément les premiers barons chré iens, fermeraient à jamais les accès de ces beaux bois.

Il faut vivre sous la Troisième République,

pour voir la féodalité financière plus insolente, plus ennemie du peuple parisien, que ne l'étaient sous la monarchie les Montmorency et les Condé.

Si la Cour de Paris se prononce en leur faveur, ces nobles personnages, appuyés par le sénateur républicain Aimond, feront sans doute abattre les promeneurs à coup de fusil, comme les Rothschild s'amusent à tuer les paysans français autour de « leurs » Seigneuries.

URBAIN GOHIER.

En lisant le "Temps"

et quelques autres feuilles

[*Le* Temps *a, depuis quelques mois, six pages. C'est un fait considérable dans l'histoire de la presse. La lecture de ce grand journal, qui supposait jusqu'ici, de la part de ceux qui s'y employaient, de l'érudition, un grand fonds de sérieux et des loisirs importants, suffit dorénavant à remplir largement toute la vie d'un homme.*

L'Œuvre, *qui ne recule devant aucun sacrifice, a chargé de cette tâche si lourde un collaborateur spécial, d'une vigueur peu commune.*

Ce collaborateur jouit même d'une telle santé qu'il a cru pouvoir ajouter à sa rubrique la lecture de quelques autres feuilles. Il va de soi qu'il prend cet engagement de son plein gré et en pleine

connaissance de cause. Quant à nous, dès ce jour, nous déclinons toute responsabilité dans les accidents qui pourraient s'ensuivre.]

(N. D. L. R.)

Tous les journaux ont raconté avec force détails l'évasion sensationnelle du capitaine Lux.

Mais le *Temps*, journal austère et qui hait la fantaisie, a démenti ces récits. « Le capitaine Lux, imprime-t-il, ne s'est point du tout évadé de la forteresse où les Allemands le tenaient enfermé, par des moyens romanesques, mais seulement par des moyens ordinaires. »

Et le *Temps* nous explique ce que furent ces moyens ordinaires : le capitaine est descendu d'une hauteur de dix mètres, par une fenêtre dont il avait préalablement scié les barreaux. Il a escaladé une grille de trois mètres sous le nez et à la barbe d'une sentinelle.

Mais le *Temps* a raison de souligner que tout cela, le capitaine Lux l'a fait par les moyens les plus ordinaires. En effet, il a franchi la grille par un vulgaire rétablissement ; il est descendu le long d'un mur par une simple échelle de corde et il a coupé les barreaux tout platement avec une scie.

Il saute aux yeux qu'il était impossible d'employer des procédés plus connus et moins originaux.

Dans le numéro qui portait la date du vendredi 6 janvier, le *Temps* publiait dans sa « dernière heure » quelques intéressantes précisions sur le budget de la Nouvelle-Calédonie. Ces renseignements figuraient sous ce titre : « Le budget de l'Afrique Equatoriale. »

Nous croyons rendre à notre grand confrère un signalé service, en lui indiquant que la Nouvelle-Calédonie n'est pas en Afrique, mais bien en Australie, à 160 degrés de distance, autrement dit, à peu de choses près, de l'autre côté de la terre.

Il va de soi que personne ne peut tout savoir et que si le *Temps* lui-même a déserté le boulevard des Italiens, il n'apparaît plus impossible que la Nouvelle-Calédonie ait émigré d'Océanie. Il semble, cependant, que l'on en aurait entendu parler.

Dans l'*Action* du 6 janvier, M. Henri Bérenger, nouveau sénateur de la Guadeloupe, publie un véhément article contre « les coloniaux de Paris ».

C'est fort bien dit.

Le *Journal* raconte le terrible accident de Bondy :

« Des scènes d'horreur, qu'il est impossible de décrire, firent reculer plus d'un sauveteur. Ici, c'était une pauvre jeune fille, couturière sans doute, dont la tête était complètement détachée du tronc. »

Dans ces conditions, il était facile de voir, en effet, que la victime était « une pauvre jeune fille ». Mais à quel signe pouvait-on bien reconnaître, dans cette horrible conjoncture, qu'elle était « sans doute couturière » ?

On lit dans le *Matin*, à propos du récent mouvement diplomatique :

On remarquera la nomination de M. Herbette comme ministre plénipotentiaire. M. Herbette, fils de l'ancien ambassadeur de France à Berlin, est le directeur du

cabinet de M. de Selves. *Sa nomination, qui sera particulièrement bien accueillie*, n'est que la juste récompense des brillants services qu'il a rendus à son pays — notamment lors des récentes négociations franco-allemandes.

Puis, après un trait, et sans autre transition :

M. Dumesnil, député de Seine-et-Marne, vient d'adresser à M. de Selves, ministre des affaires étrangères, une lettre dans laquelle il l'informe de son intention de l'interpeller à la rentrée des Chambres « sur les conditions de l'avancement accordé à certains diplomates dont les services à l'étranger paraissent insuffisants ».

Cette interpellation vise la nomination de M. Herbette.

Et l'on frémit en songeant à ce qui se serait passé, si la nomination de M. Herbette n'eût pas été « particulièrement bien accueillie » !

PHILINTE.

« Le Réveil »

D'URBAIN GOHIER

JUGÉ PAR

GEORGES SOREL

Dans sa très intéressante revue L'Indépendance *(n° du 1er janvier 1912), Georges Sorel analyse* Le Réveil ; *il juge aussi l'auteur.* L'Œuvre *regrette de ne pouvoir reproduire le morceau entier ; mais on le lira dans* l'Indépendance.

En voici quelques passages. L'homme éminent qui a écrit La Ruine du Monde antique, *les* Réflexions

sur la Violence, *la* Révolution dreyfusienne, *devait être ému à la lecture du Réveil.*

Les gens qui ont appris, par une sérieuse expérience, ce qu'est l'art décrire, regardent Urbain Gohier comme un maître ; tandis que des articles de journaux perdent généralement beaucoup à être réunis en volume, les siens sont si beaux qu'ils gagnent souvent en solidité quand ils subissent cette épreuve; *Le Réveil*, qu'il vient de publier, se compose de magnifiques discours adressés à la nation française par un grand patriote, qui la supplie de ne pas se laisser égorger...

Je suis extrêmement frappé de voir à quel point sa pensée est souvent parenté de celle de Proudhon. Il faut noter, tout d'abord, que ces deux maîtres de la langue française comptent parmi les plus irréductibles défenseurs des humanités; il y a une quinzaine d'années on passait pour un lettré prodigieusement élégant, doué d'une intelligence très ouverte, ayant un vrai sentiment de la volonté de puissance, quand on avait, quelque peu, turlupiné les pauvres bacheliers; depuis ce temps beaucoup de girouettes ont tourné; on n'a encore rien trouvé à dire de mieux en faveur du latin que ce qu'Urbain Gohier avait publié en 1898 dans le *Soleil* (pages 283-319). Si la culture classique ne plaît guère aux favoris de vieilles courtisanes, c'est qu'elle est faite pour les hommes plaçant leur idéal dans l'existence modeste, casanière et sérieuse des antiques familles campagnardes : cet idéal est acclamé par Urbain Gohier (pages 200-204 et pages 47-50. Urbain Gohier a, comme Proudhon, une profonde horreur, pour cette littérature immonde qui, sous le fallacieux prétexte d'art, décrit « la vie de quelques milliers de rastaquouères interlopes, d'aristocrates faisandés, de snobs pervertis, de bourgeois trop gras et dégénérés, de jouisseurs blasés, d'histrions malsains qui sont l'écume de Babylone et le fléau de toutes les vieilles civilisations »...

Après nos désastres de 1871, Renan, faisant l'inventaire des causes qui devaient servir à expliquer la supériorité de l'Allemagne, terminait ainsi son énumération : « Joignez-y surtout les qualités morales et en particulier la qualité qui donne toujours la victoire à une race sur les peuples qui l'ont moins, la chasteté. » Ceci fut évidemment écrit en pensant à la ruine du monde antique.

Urbain Gohier n'est pas moins préoccupé que Renan des enseignements que nous fournit l'histoire de la Rome impériale. A la suite d'une vigoureuse esquisse de la vie parisienne, il dit : « Etaient-ce là, oui ou non, les caractéristiques de la décadence romaine?... A toute époque, le règne de la pornographie, l'étalage du vice, l'exaspération des sens, les dérèglements de l'imagination, le sadisme ont été les signes de la décadence, ont accéléré la dégradation des caractères et la dissolution de la société » (page 212). A propos de gens poursuivis pour trahison : « Dans les circonstances actuelles, quiconque déprave le peuple et souille la jeunesse est l'auxiliaire de l'ennemi ; quiconque détend le ressort des volontés françaises travaille à la destruction de la France» (page 218). Enfin voici une exhortation toute pleine de l'esprit proudhonien : « Un peuple ne reste sain et solide qu'avec de bonnes mœurs. Veillez donc à la propreté de votre foyer. Etes-vous des patriotes ? Faites-le pour la patrie... Etes-vous des révolutionnaires ? Gardez-vous propres. Je l'ai prêché dix ans de suite aux ouvriers : pas de révolution, pas de transformation sociale qui puisse être accomplie sans des cœurs sains, des consciences droites, des mains pures ».

Comme presque tous les moralistes contemporains, Urbain Gohier n'est guère porté à tenir compte des courants historiques. Il lui semble, par exemple, facile que la démocratie, réalisant les vœux de ses anciens apologistes, mette (comme on disait autrefois) la vertu à l'ordre du jour (page 220). Son illusion résulte de ce qu'il pose la question sous une forme abstraite : « Dans un Etat démocratique, gouverner serait d'abord purifier. Dans un Etat de démagogie césarienne, il faut énerver

pour gouverner » (page 210). Purifions-nous donc, puisque nous *voulons* vivre en démocratie. Mais il y a bien des espèces de démocraties ! Les anciens apologistes de la démocratie n'avaient pas compris que les institutions des vieilles républiques montagnardes de la Suisse, admirées par eux, ne sauraient être imitées dans des pays qui ne possèdent pas certaines conditions fondamentales ; on trouve chez ces peuples-modèles : des autorités sociales très respectées, des croyances chrétiennes dominantes, un esprit guerrier prodigieusement développé ; rien de tout cela n'existe dans nos démocraties dont la marche est réglée par l'agitation des démagogues. Dans un passage digne de Juvénal, Urbain Gohier flétrit ces abominables personnages : « Les démagogues à surenchères triomphent dans les clubs en offrant à Mes-Bottes et à Coupeau le paradis immédiat. Ils font du matérialisme bestial un système philosophique ; et désormais, ce n'est plus une honte, mais une belle action, un exploit civique, une manifestation d'affranchissement, de se vautrer dans la fange. On n'est plus un cochon, on est un philosophe » (page 213). Tant qu'on n'aura pas trouvé le moyen de rendre ingrat le métier de démagogue, il ne faudra pas compter sur une réforme morale de notre société ; très malheureusement, les progrès de la démocratie rendent ce métier si agréable qu'il attire aujourd'hui des millionnaires....

L'utopie d'une démocratie vertueuse dépend étroitement des guerres de la Liberté. A la fin du XVIII^{e} siècle, les Français imaginèrent de faire renaître les temps de la vieille Rome, célébrés par Tite-Live et par Plutarque ; ils ne furent pas ridicules comme l'avaient été les lecteurs de l'*Astrée*, qui s'étaient faits bergers, parce qu'ils soutinrent de prodigieuses luttes victorieuses ; la gloire acquise alors par la France fut si extraordinaire que l'idéal d'une république de Cincinnatus a pu durer presque tout un siècle. La légende a perdu la meilleure partie de sa valeur sociale quand la décadence de l'esprit militaire s'est manifestée d'une manière très marquée, après les aventures du

boulangisme ; on avait alors constaté, avec effroi, que le caractère de beaucoup d'officiers n'était pas supérieur au caractère de nos politiciens ; depuis lors le mal n'avait fait qu'empirer, au grand désespoir d'Urbain Gohier, dont l'âme était gonflée des souvenirs de 1792. Il se révolta contre des généraux qu'il méprisait, quand une crise lui permit de faire entendre au grand public ses exhortations : « Mon nationalisme, dit-il, a résisté dans l'affaire Dreyfus à l'écrasement de la nation par une caste militaire dégénérée. Le patriotisme républicain de nos ancêtres avait pu plier devant la dictature d'un Bonaparte, brûlant de génie et couvert de gloire ; notre patriotisme ne pouvait réellement plier devant la dictature des Billot, des Chanoine, des Zurlinden, débris cacochymes d'une ère de déroute et de capitulations » (page 9). Urbain Gohier s'illusionne quand il croit que l'armée est régénérée ; je n'ai point entendu dire, en effet, que de notables francs-maçons avaient été abattus, comme chiens galeux, par les officiers qu'ils ont dénoncés ; la démocratie continue à humilier, tant qu'elle peut, le militaire ; or je pense, comme Renan, que la pratique de l'humilité est une mauvaise préparation pour le combat...

Les personnes qui ont, comme moi, dépassé la soixantaine, ne peuvent lire *le Réveil* sans éprouver de très vives émotions, parce qu'elles y retrouvent, exprimés dans un langage digne de leur noblesse, quelques-uns des sentiments qui enthousiasmèrent la jeunesse libérale durant les dernières années du Second-Empire. La génération qui arrivait alors à la réflexion, admirait d'une manière intelligente les traditions françaises, était persuadée que la grandeur d'un peuple se mesure à l'échelle des valeurs morales, méprisait les parvenus plus qu'on ne les a jamais méprisés. Elle maudissait, dans le régime existant, un ordre matérialiste, cher à des aventuriers insoucieux de l'opinion des bonnes familles, affamés d'argent, bouffis d'orgueil. On haïssait un gouvernement qui paraissait déshonorer la France, en raison de son ignorance du génie national.

Chez ceux des Juifs qui prétendent diriger notre pays, on rencontre — et à un degré prodigieusement exagéré — les défauts qu'on reprochait jadis, avec tant d'aigreurs, aux hommes de Napo-

léon III ; l'antisétimiste d'Urbain Gohier est la conséquence naturelle de cet antique antibonapartisme dont il est demeuré l'indomptable représentant; il est clair que ses idées ne peuvent être, par suite, toujours parfaitement comprises par des gens qui connaissent mal notre histoire contemporaine...

On ne comprendrait pas bien l'antisémitisme d'Urbain Gohier si on ne se référait au portrait du Juif moderne que Renan a tracé dans le dernier volume de son *Histoire du peuple d'Israël*; Renan a eu la ruse de prétendre découvrir dans l'*Ecclésiaste* une anticipation du dégoûtant financier aux yeux duquel les choses n'ont de valeur que si elles lui permettent de satisfaire sa sensualité ; les personnes qui savent avec quel art Renan savait cacher sa haine, seront convaincues, en lisant ces pages, qu'il éprouvait une aversion profonde, pour le Juif moderne :

« Attendez deux mille ans, dit-il, vous verrez combien ce fils des prophètes... se montrera un mondain accompli... comme il saura jouir d'un monde qu'il n'a pas fait, cueillir les fruits d'un champ qu'il n'a pas labouré... Nous l'avons tous connu, ce *sage* selon la terre... aristocrate par sa peau fine, sa susceptibilité nerveuse et son attitude d'homme qui a su écarter de lui le travail fatigant; bourgeois par son peu d'estime pour la bravoure guerrière et par un sentiment d'abaissement séculaire dont sa distinction ne le sauve point... Nulle folle chevalerie ne lui fera échanger sa demeure luxueuse contre la gloire périlleusement acquise... Il est arrivé à la parfaite *sagesse* : jouir en paix, au milieu des œuvres d'un art délicat et des images du plaisir qu'on a épuisé, du fruit de son travail. Surprenante confirmation de la philosophie de la vanité ! Allez donc troubler le monde, faire mourir un Dieu en croix... pour finir d'une maladie de la moëlle épinière au fond d'un hôtel capitonné du quartier des Champs-Elysées, en regrettant que la vie est si courte et le plaisir si fugitif. Vanité des vanités ! »

Quel Français, dont l'âme a été nourrie de christianisme et de culture classique, n'admirerait l'héroïsme d'Urbain Gohier luttant contre les complots que forment des Catilinas d'un genre si odieux en vue d'asservir le génie français !

GEORGES SOREL.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné (nom, prénom) ....

(adresse) ....

....

déclare m'abonner pour un an (1), *pour six mois* (1) à **L'ŒUVRE** *à dater du* ....

....

Ci-joint le montant de l'abonnement : **dix** *francs* (1), **six** *francs* (1).

Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement : **dix** *francs* (1), **six** *francs* (1).

SIGNATURE :

(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications.

Détacher en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de *L'ŒUVRE* 220, Fg St-Honoré, Paris (8e)

BULLETIN

La Bourse a bien commencé l'année. Si les reports ont été, à la dernière liquidation de décembre, un peu plus tendus qu'à la précédente, ils sont néanmoins restés plutôt au-dessous de ce que l'on avait craint et la liquidation en question s'est, en définitive, effectuée sans encombre.

Mais comme, depuis, l'on avait été de l'avant plus vite qu'il ne convenait, les plus hauts cours pratiqués dans la huitaine n'ont pu être partout complètement maintenus. Nous avons, d'ailleurs, tout récemment laissé prévoir ce semblant d'emballement et sa brièveté. Il faut se défier de ces mouvements rapides sans cause bien précise. Ils sont le plus souvent éphémères.

Aussi bien notre marché ne saurait-il rester complètement indifférent à la tournure peu satisfaisante que prennent, de temps en temps, les négociations franco-espagnoles au sujet du Maroc ; elle était telle, il y a une huitaine de jours à peine, qu'on les considérait comme entrées dans une phase critique.

Nous voyons, en somme, mais avec plus de sérénité, se reproduire exactement ce qui s'est passé au moment des négociations franco-allemandes. Cependant ce serait à désespérer de tout, s'il fallait, encore cette fois, six autres mois pour arriver à un accord !

Cette éventualité est, d'ailleurs, assez peu probable : l'Espagne a en suspens nombre de travaux publics assez urgents ; elle aura besoin de faire appel au crédit en France et cela devra la rendre plus conciliante. Il n'y a qu'à considérer l'allure de la cote de l'*Extérieure* pour se rendre compte que nos capitalistes la boudent, en attendant.

Si l'on ne parle pas encore d'un emprunt espagnol, on a beaucoup parlé d'un emprunt austro-hongrois d'un milliard, avait-on dit ; mais le gouvernement intéressé a fait démentir en présence du mouvement d'opinion peu favorable à cette opération qui s'est dessiné ici : on peut se demander pourtant s'il y a de la fumée sans feu. Enfin, l'on sera fixé avant longtemps. Ce qu'il y a, en tous cas, de bien certain, c'est que l'Autriche-Hongrie ne peut boucler son prochain budget qu'à l'aide d'un emprunt.

Les places étrangères n'ont pas constamment transmis des nouvelles absolument encourageantes. A Londres, si l'argent est assez abondant, les taux de l'escompte se sont cependant tendus en prévision de retraits d'or pour l'Argentine. A New-York, on a subi la fâcheuse impression que laisse la perspective d'une revision radicale des tarifs douaniers et de nouvelles attaques contre les trusts.

Dans le groupe des Fonds d'Etats, signalons la stagnation du *Fonds National*, quelque peu délaissé pour des titres plus rémunérateurs, et la bonne tenue relative des *Fonds Turcs* depuis la formation du nouveau cabinet.

Les Etablissements de crédit en vue consolident les hauts cours reconquis la semaine dernière, avant d'aller plus loin, si les opérations en cours ou à la veille de voir le jour sont bien accueillies, comme c'est probable. Les *Banques Mexicaines* font meilleure contenance.

Dans le compartiment des Chemins de fer, la fermeté prédomine aussi bien pour les *Chemins français* que pour les autres. Les recettes des entreprises de transport en commun à Paris ont bénéficié de la grève des taxis-autos.

Le *Rio-Tinto* est ferme, sans rester au plus haut, et les *Mines d'or sud-africaines* sont toujours bien négligées du grand public.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON
ET A LA MEDITERRANÉE

L'Agenda P.-L.-M. 1912

L'Agenda P.-L.-M. de 1912 vient de paraître et nous pouvons lui prédire le même succès qu'à son devancier de 1911.

Luxueusement édité, ce volume de 300 pages contient un grand nombre de renseignements précieux pour les voyageurs et pour les touristes. Orné de 300 illustrations signées Willette, Léandre, Henriot, Cappiello, et d'une fort jolie série de cartes postales détachables, il comprend en outre une partie littéraire tout à fait remarquable, composée d'articles et de nouvelles de Jean Aicard, René Bazin, Maurice Donnay, Henri Bordeaux, G. Casella, H. Kistemaeckers, Frantz Reichel et Pierre Wolff.

Il est en vente au prix de 1 fr. 50 dans les bureaux de renseignements et dans les bibliothèques des principales gares de la Compagnie P.-L.-M., ainsi qu'au Bon Marché, au Louvre et au Printemps, à Paris, et aux Cordeliers à Lyon.

On peut aussi le demander par lettre au Service de la publicité P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, à Paris, au prix de 2 francs (mandat-poste ou timbres) pour la France, et 2 fr. 45 (mandat-poste international) pour l'étranger.

Le Gérant : GARDANNE.

Imp. spéciale de l'*Œuvre*, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.